

03 avr 2009 -11:53

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2009

Financement de la présidence belge de l'UE

Répartition de la provision interdépartementale pour le financement de la présidence belge de l'UE

Répartition de la provision interdépartementale pour le financement de la présidence belge de l'UE

Sur proposition de MM. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, et Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat au Budget, le Conseil des ministres a approuvé la répartition de la provision interdépartementale, inscrite au budget général des dépenses 2009, entre les SPF et les SPP, dans le cadre du financement des dépenses relatives à la présidence belge de l'Union européenne. L'entièreté des crédits d'investissement de l'enveloppe des 8,1 millions d'euros seront immédiatement libérés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>